

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 14 juin 2005 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: Monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy.

Également présents : Monsieur Armand Comeau, directeur général,
Me Jacques Robichaud, greffier.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2005-06-129 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que modifié :

Points ajoutés :

- 7.1 Adjudication de contrat - fourniture, livraison et installation de modules de jeux au Parc des Mésanges;
- 7.2 Appel d'offres GT-2005-08 - travaux de pavage à différents endroits.
- 7.3 Embauche de personnel - moniteurs au camp de jour La Samare.
- 7.4 Liste des comptes spéciaux à payer - mai 2005.
- 7.5 Demande aux gouvernements pour rendre admissible aux programmes d'aide financière le projet d'interrompre l'exploitation du puits sud.
- 7.6 Projet « Les Palissades de l'Anse au sable » - cession d'une servitude contre les lots 3 374 473 à 3 374 490 - autorisation de signature.

ADOPTÉE

2005-06-130 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 MAI 2005

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2005, au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2005, tel que présenté.

ADOPTÉE

2005-06-131 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE MAI 2005 - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de mai 2005, au montant de **87,706.83 \$**.

ADOPTÉE

2005-06-132 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2005 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de mai 2005, au montant de **811,982.03 \$**.

ADOPTÉE

2005-06-133 APPROPRIATION DANS LE SURPLUS LIBRE

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu de procéder à l'appropriation dans le surplus libre d'une somme de **17,800 \$**, plus taxes, pour le projet suivant :

- Daniel Arbour et Associés - Révision des règlements d'urbanisme

ADOPTÉE

2005-06-134 MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS 2005-05-105 ET 2005-05-106

Considérant que lors de la séance du 10 mai 2005, le Conseil a adopté les résolutions 2005-05-105 et 2005-05-106 pour le financement des règlements 374, 379 et 420;

Considérant qu'une erreur s'est glissée quant au montant total et qu'il y a lieu d'apporter les corrections nécessaires.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu de modifier les résolutions 2005-05-105 et 2005-05-106 par le remplacement de la somme de « 692,560 \$ » par la somme de « 687,796 \$ » partout où besoin est.

ADOPTÉE

2005-06-135 RÈGLEMENT NO 434 - RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS - ADOPTION

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 10 mai 2005 de la présentation d'un règlement sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Considérant qu'une demande de dispense de lecture a été faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du projet de règlement a immédiatement été remise aux membres du Conseil présents et remise aux autres au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Considérant que les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, que le maire et le greffier expliquent l'objet du règlement et sa portée.

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'adopter le Règlement numéro 434, intitulé « Règlement sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats ».

ADOPTÉE

2005-06-136 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2005-05 – 18, 51^e AVENUE, LOT : 2 069 643**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2005-05;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure no 2005-05, concernant l'immeuble situé au 18, 51^e Avenue (lot 2 069 643), à l'effet de régulariser l'implantation du bâtiment principal existant avec une marge avant de 6,87 mètres au lieu des 7,5 mètres prescrits au règlement de zonage numéro 245.

ADOPTÉE

2005-06-137 **APPEL D'OFFRES GT-2005-04 - FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN CAMION FORD F-550 - ANNULATION**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture et la livraison d'un camion Ford F-550;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 24 mai 2005;

Considérant que toutes les soumissions présentées sont non conformes, puisqu'elles contiennent toutes une ou des irrégularités majeures;

Considérant que le Conseil juge approprié de rejeter toutes les soumissions et de recommencer le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès des mêmes soumissionnaires.

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu de rejeter toutes les soumissions présentées pour l'appel d'offres GT-2005-04 pour la fourniture et la livraison d'un camion Ford F-550, et de recommencer le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès des mêmes soumissionnaires.

ADOPTÉE

2005-06-138 **APPEL D'OFFRES GT-2005-06 - FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE - ADJUDICATION**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison d'une camionnette;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 17 mai 2005;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions.

2005-06-138 ... suite

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu que le contrat pour la fourniture et la livraison d'une camionnette (appel d'offres GT-2005-06) soit accordé à Île-Perrot Chevrolet Ltée., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de **19,781.14 \$**, plus taxes; puisé à même le fonds de roulement. Le contrat est à prix forfaitaire.

ADOPTÉE

2005-06-139 APPEL D'OFFRES GT-2005-07 - VIDANGE, DÉSHYDRATATION, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES USÉES - ADJUDICATION

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la vidange, la déshydratation, le transport et la disposition des boues usées;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 17 mai 2005;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions.

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu que le contrat pour la vidange, la déshydratation, le transport et la disposition des boues usées (appel d'offres GT-2005-07) soit accordé à Clamex Environnement inc., pour un montant n'excédant pas **43,466.92 \$**, plus taxes; puisé à même le poste budgétaire 1-02-414-00-520. Le contrat est à prix unitaire.

ADOPTÉE

2005-06-140 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ ÉTUDIANT – GESTION DU TERRITOIRE

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'engager **William Senneville**, à titre et au poste d'employé étudiant, à la Gestion du territoire, pour une période maximale de 12 semaines à compter du 24 mai 2005; aux conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-320-00-112.

ADOPTÉE

2005-06-141 EMBAUCHE DE PERSONNEL - PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'embaucher madame **Alyne Mann** à titre d'employée à temps partiel, au poste de préposée à la bibliothèque, à compter du 6 juin 2005; aux conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur : le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-770-20-112.

ADOPTÉE

2005-06-142 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE - AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT À LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et la Ville de L'Île-Perrot ont signé, le 19 novembre 1995, une entente intermunicipale relative à la protection contre les incendies;

2005-06-142 ... suite

Considérant que cette entente est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1996, pour une période de 10 ans, et qu'elle se renouvellera automatiquement pour une période additionnelle de 5 ans, à moins que l'une des parties n'informe, par écrit, l'autre de son intention d'y mettre fin;

Considérant les dispositions de la nouvelle Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

Considérant que les parties ont amorcé des discussions en vue de conclure une nouvelle entente intermunicipale relative à la protection contre les incendies;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot informe la Ville de L'Île-Perrot de sa décision de mettre fin à l'entente relative à la protection contre l'incendie, intervenue le 19 novembre 1995, et ce, conformément à l'article 16 de l'entente.

ADOPTÉE

2005-06-143 DEMANDE À LA SODEC DE RABAIS AUX CITOYENS DE NDIP POUR L'ACCÈS AU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN

Considérant que la SODEC exploite le Parc Historique de la Pointe-du-Moulin;

Considérant que depuis la saison 2004, la SODEC impose plusieurs frais aux personnes qui accèdent au site du Parc Historique de la Pointe-du-Moulin;

Considérant que la Ville ne reçoit aucune taxe foncière pour le Parc Historique de la Pointe-du-Moulin;

Considérant que les citoyens de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot représentent une source non négligeable de publicité pour le Parc Historique de la Pointe-du-Moulin;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de demander à la SODEC qu'elle accorde aux citoyens de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot des tarifs préférentiels pour l'accès au site du Parc Historique de la Pointe-du-Moulin.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au député de Vaudreuil et à la ministre de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE

2005-06-144 NOUVEAU MÉCANISME DE VOTATION - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE

Considérant que les municipalités de Pincourt, Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion et Hudson désirent se prévaloir des dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, afin de faire l'essai d'un nouveau mécanisme de votation pour une élection avec urnes « ACCU-VOTE ES 2000 », lors des élections municipales du 6 novembre 2005 et qu'elles désirent s'en prévaloir pour les scrutins postérieurs à celui-ci, mais tenus avant le 31 décembre 2009;

2005-06-144 ... suite

Considérant que les municipalités de Pincourt, Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion et Hudson sont d'accord avec le texte de l'entente à conclure avec la ministre des Affaires municipales et des Régions et le directeur général des élections du Québec.

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'adopter dans ses versions française et anglaise, le texte de l'entente conjointe entre les municipalités de Pincourt, Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion et Hudson, à conclure avec la ministre des Affaires municipales et des Régions et le directeur général des élections du Québec relativement à l'utilisation d'un nouveau mécanisme de votation, soit « Accu-Vote ES 2000 » pour les élections municipales du 6 novembre 2005 et pour les scrutins postérieurs à celui-ci, mais tenus avant le 31 décembre 2009, lequel texte de l'entente est annexé à la présente résolution;

De mandater le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, les sept originaux de l'entente conjointe entre les municipalités de Pincourt, Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion et Hudson, dans leurs versions française et anglaise.

Que les frais pour la parution dans la Gazette officielle du Québec de l'Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec urnes « ACCU-VOTE ES 2000 » soient partagés par les villes de Pincourt, Vaudreuil-Dorion, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Île-Perrot et Hudson.

ADOPTÉE

2005-06-145 CONTRAT DE SERVICE AVEC LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE - LECTURE DES COMPTEURS D'EAU POUR L'ANNÉE 2005

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'accorder à la compagnie Les Compteurs Lecomte Ltée. le contrat pour la lecture des compteurs d'eau pour l'année 2005, pour un montant n'excédant pas **12,350 \$**, plus taxes; puisé à même le poste budgétaire 1-02-413-00-414. Le contrat est d'une durée de 1 an et est à prix unitaire.

ADOPTÉE

2005-06-146 CONTRAT DE LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR AVEC XEROX CANADA LTÉE POUR LA GESTION DU TERRITOIRE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville, avec Xerox Canada Ltée., un contrat de location d'une durée de 5 ans d'un photocopieur de marque Xerox, modèle WorkCentre Pro 55, au coût de **18,379.80 \$**, plus taxes; puisé à même le poste budgétaire 1-02-610-00-517.

ADOPTÉE

2005-06-147 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX POUR LE PROJET DOMICILIAIRE « LE DOMAINE DU MEUNIER » (RUE ALFRED-LALIBERTÉ)

Considérant que M. Bernard Lefebvre, M. Jean Léger, M. Serge Harrison et Mme Manon Limoges désirent prolonger les services municipaux, afin de desservir 12 lots sur la rue Alfred-Laliberté, pour le projet domiciliaire « Le Domaine du Meunier »;

2005-06-147 ... suite

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, avec M. Bernard Lefebvre, M. Jean Léger, M. Serge Harrison et Mme Manon Limoge, l'entente relative aux travaux d'infrastructures pour le prolongement de la rue Alfred-Laliberté, pour le projet domiciliaire « Le Domaine du Meunier ».

De désigner la firme de génie-conseil Génivar Groupe-Conseil inc., pour préparer les plans et devis, pour la construction de la rue et pour les infrastructures, et pour assurer la surveillance des travaux d'infrastructures prévus à l'entente faisant l'objet de la présente résolution.

ADOPTÉE

2005-06-148 ADJUDICATION DE CONTRAT - FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MODULES DE JEUX AU PARC DES MÉSANGES

Considérant que la ville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture, la livraison et l'installation de modules de jeux au Parc des Mésanges;

Considérant que les soumissions suivantes ont été reçues :

	Prix global taxes incluses
9078-5734 Québec inc. (Multi-Jeux Marlin)	39,782.55 \$
Équipements récréatifs Jambette inc.	49,694.90 \$

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation de modules de jeux au Parc des Mésanges soit accordé à 9078-5734 Québec inc. (**Multi-Jeux Marlin**), plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de **34,586 \$**, plus taxes; le tout puisé à même le surplus libre. Le contrat est à prix forfaitaire.

ADOPTÉE

2005-06-149 APPEL D'OFFRES GT-2005-08 - TRAVAUX DE PAVAGE À DIFFÉRENTS ENDROITS - ADJUDICATION

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de pavage à différents endroits;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 24 mai 2005;

Considérant que le Conseil a pris connaissance de certificat d'ouverture des soumissions.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu que le contrat pour l'exécution de travaux de pavage (appel d'offres GT-2005-08) soit accordé à Roxboro Excavation inc., pour un montant de **121,546.40 \$**, plus taxes; puisé à même le poste budgétaire 1-02-320-00-625. Le contrat est à prix unitaire.

ADOPTÉE

2005-06-150 EMBAUCHE DE PERSONNEL - MONITEURS AU CAMP DE JOUR LA SAMARE

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'embaucher les personnes suivantes au poste de moniteur et monitrice pour le Camp de jour La Samare, pour la saison estivale 2005, à compter du 27 juin 2005 et pour une durée maximale de 8 semaines; le tout puisé à même le poste budgétaire 02-701-51-113;

- **Josiane Daoust, Frédéric Michaud et Dominic Auclair.**

ADOPTÉE

2005-06-151 LISTE DES COMPTES SPÉCIAUX À PAYER - MAI 2005

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver la liste des comptes spéciaux à payer du mois de mai 2005, au montant de **125,389.59 \$**.

ADOPTÉE

2005-06-152 DEMANDE AUX GOUVERNEMENTS POUR RENDRE ADMISSIBLE AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE LE PROJET D'INTERROMPRE L'EXPLOITATION DU PUIITS SUD

Attendu que la mission de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot est de fournir une qualité d'eau répondant aux normes gouvernementales;

Attendu que la source d'approvisionnement du Puits Sud démontre un début de détérioration de la qualité de son eau, rendant de plus en plus difficile le respect des nouvelles normes environnementales.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu de demander aux Gouvernements du Québec et du Canada de rendre admissible aux programmes d'aide financière le projet d'interrompre l'exploitation du Puits Sud, afin de remplacer cette source d'alimentation d'eau potable par l'approvisionnement via l'usine de filtration, en installant une conduite d'interconnexion des réseaux ainsi que les travaux connexes.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à M. Yvon Marcoux, Mme Lucie Charlebois, Mme Meili Faille, la ministre des Affaires municipales et des Régions et au ministre des Travaux publics du Canada.

ADOPTÉE

2005-06-153 PROJET « LES PALISSADES DE L'ANSE AU SABLE » : CESSION D'UNE SERVITUDE CONTRE LES LOTS 3 374 473 À 3 374 490 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que la compagnie 4234413 Canada inc. a présenté une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour l'obtention d'un certificat d'autorisation pour le projet domiciliaire « Les Palissades de l'Anse au Sable »;

2005-06-153 ... suite

Considérant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs impose, comme condition à la délivrance du certificat d'autorisation, qu'une partie des lots 3 374 473 à 3 374 490 soit grevée d'une servitude réelle et perpétuelle de non-remblai, de non-aménagement et de non-déboisement.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot accepte l'offre de la compagnie 4234413 Canada inc. de la cession, à titre gratuit, d'une servitude réelle et perpétuelle contre les lots **3 374 473 à 3 374 490** du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, ayant pour effet de restreindre les droits de propriété en ce qui concerne la partie de chacun d'eux située entre le sommet du talus et la ligne des hautes eaux du fleuve Saint-Laurent ;

D'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude ainsi que tous les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE

DÉPÔTS DES RAPPORTS INTERNES

Rapports du département de la Gestion du territoire.
Procès-verbal du CCU du 31 mai 2005.
Rapport d'activités de la trésorerie 2005 (élections et référendums).

2005-06-154 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu de lever la séance à 20h56.

ADOPTÉE

Michel Tartre
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/vc

